

B_



Circonscription de Montivilliers

Conseil d'Ecole
Procès-verbal du conseil d'école
du 4 MARS 2022
Ecole : Thomas Pesquet
(Fontenay)

Membres de droits présents :

Enseignants :

- Mesdames Martin, Leneveu, Dujardin, Morel, Lethuillier, Belloncle, Tallegas, Lefebvre Cacheleux, Ménard
- Messieurs Pimont
- Chloé Thieusselin et

Représentants de la mairie

Mesdames GRZELCZYK (mairie) et Simeur (adjointe aux affaires scolaires)

Parents d'élèves élus titulaires : 8

- Ryckelynck, Pomelle, Lancien

DDEN

- MME Lecoq

Absents Excusés

,

- Mme Réalan

DDEN

- Mme Lecoq

I.E.N. : Monsieur Basely, excusé

Invitées : Melle Thieusselin, Melle Limare (Stagiaires de M. Pimont)

Présidente : Mme Dujardin

Secrétaire : Mme Belloncle

Signatures du PV Mme Dujardin, présidente et Mme Belloncle, secrétaire du CE

Tour de table de présentation.

1. Vote du PV du conseil d'école du 8 NOVEMBRE 2021

2. Année scolaire en cours :

A. Effectifs au V. 4 mars: 234 élèves répartis dans 9 classes. Pas de nouvelle inscription pour l'année scolaire. Pas de changement sur la répartition du 1^{ER} CE. Moyenne = 26 élèves

B. Règlement intérieur

Rappel : Le règlement intérieur voté par le Conseil d'école 1 a été signé par tous les responsables légaux et les élèves. Il précise les droits et les obligations de membres de la communauté éducative et explicite le fonctionnement de l'école (horaires notamment). Il a été donné à tous les parents en début d'année. Il ne sera pas changé avant la fin de l'année. La question des horaires a déjà été exposée au 1^{er} conseil d'école. Pour rappel : Les 15 minutes supplémentaires permettent d'accueillir tous les élèves à la cantine.

C. Protocole sanitaire et avenants

Nous sommes maintenant au 52^{ème} avenant du 1^{er} protocole sanitaire ; Le mois de janvier /février s'est avéré très compliqué : l'absentéisme dans les classes pour cas contacts/ cas positifs ou enseignants absents non remplacés se situe entre 56 % à 20% selon les classes.

Il faut imaginer que le suivi éducatif n'a pas été simple entre les présents et les absents. Le manque de régularité a creusé les écarts entre les élèves.

De plus, il a fallu faire face à une situation sanitaire incroyable et une gestion des attestations très chronophage. La plupart des parents ont compris que nous trouvions dans une situation inédite et se sont montrés compréhensifs. Quelquefois, nous apprenions un cas positif à 21H et nous devions faire le choix de l'annoncer aux familles le soir pour ne pas qu'ils se retrouvent démunis le matin à la grille.

Depuis le 21 février, nous sommes repassés au niveau 2, et depuis le 28 un seul test est demandé au lieu des 3 tests, sans la gestion des attestations sur l'honneur.

Les masques ne sont plus portés à l'extérieur si la distanciation est possible. Nous gardons les classes séparées dans la cour par niveau.

D. Bilan des élèves

1. LSU pour les élémentaires et Carnets de réussite pour les maternelles

Il est rappelé que le LSU est encore donné en version papier ce qui engendre une très importante consommation de papier.

a. LSU : Présentation de livrets de scolarité unique du CP à la 3^{ème}.

Le LSU de mi-année a été communiqué aux parents le 5 février 2022. Le dernier LSU ne sera donné qu'à la dernière semaine d'école (début juillet).

b. Evaluations CP mi année

Du fait de la gestion sanitaire et du nombre de cas positifs/cas contacts, les évaluations mi-années ont été reportées du 28 février au 11 mars. La validation et la remontée des résultats seront jusqu'au 18 mars. Les familles recevront les résultats à la suite de cette remontée.

c. Evaluation Panel PS

8 élèves de la classe 2 seront suivis chaque année par des évaluations jusqu'à leur 18 ans . C'était une obligation pour l'école et pour les familles.

d. Carnets de suivi des apprentissages pour les maternelles :

Communication aux familles pour les MS /GS : le 11 mars

e. Poursuite de scolarité : Calendrier pour la poursuite de scolarité :

EN ATTENTE du calendrier officiel

Tout redoublement (maintien) ou passage anticipé fait l'objet d'une réunion en conseil de cycle élargi avec l'enseignant et la directrice + l'IEN ou un conseiller pédagogique + le psychologue Education Nationale.

Après le 23 AVRIL	Conseil de cycle des maîtres et élargi
mai	Volet 1 : Proposition aux familles
mai	Retour au plus tard des propositions
Fin mai	Volet 2 : Décision de passage donnée aux familles.
Vers le 10 juin	Retour au plus tard des décisions.
mi-juin	Réception à la MDE du dossier présenté à la commission de passage.

2. Aides pour les élèves en difficultés

Présentation des différentes mesures possibles pour aider les élèves ou pour nous appuyer dans notre travail :

- en CP et en CE1 (les cycles 2 sont prioritaires) : une maîtresse E, Eline LEMARCHAND prend en charge le mardi et le vendredi AM depuis la période 3 des activités différenciées de lecture. Les parents ont reçu une information fin décembre pour les prévenir : 5 en CE1 et 1 en CP. Les maîtres E prennent en priorité les cycles 2 donc les CP et les CE1. Le lieu que la maîtresse E occupe est peu adapté (salle de motricité) ; l'équipe réfléchit à un autre aménagement.
- APC dans les classes (midi) sur des objectifs précis d'apprentissage (maths ou français) définis par les enseignants qui veulent les approfondir avec un groupe d'élèves. Les responsables légaux en sont informés.
- Stages de réussite au mois d'octobre pour les CM1/CM2. Rappel : ces stages sont gratuits et tenus par des enseignants qui sont rémunérés. Mme Martin propose sa candidature pour suivre 6 CM1 du 11 au 15 avril. Ce sont les enseignants de CM qui proposent les enfants pour ces stages. Les responsables légaux peuvent accepter ou les refuser.
- Nous faisons également appel à l'infirmière scolaire (infirmière du secteur basée sur le collège Belle-Etoile) Joanna Millet et au médecin scolaire pour des bilans. Ses autres interventions (dents en CP, puberté en CM2;...) seront possibles selon le contexte sanitaire en fin d'année. Nous n'avons pas encore de date.

5 PAI ont été élaborés sur l'école pour des allergies alimentaires ou autres. Il est rappelé que nous ne pouvons pas donner de médicament sans l'élaboration d'un PAI même si les parents nous donnent une ordonnance. Ceci est noté dans le règlement intérieur. Le médecin scolaire (par le biais de l'infirmière scolaire) doit valider le PAI. La mairie l'a également stipulé dans son propre règlement pour la cantine.

- Le CMS (ex PMI) est venu faire des bilans médicaux pour les PS/MS. Un orthoptiste est venu également faire des bilans de vue pour les classes de PS.
- PAP pour les élèves qui ont des troubles d'apprentissage de l'écrit : il y a une nouvelle procédure depuis le 3 février 2022. Demande faite par la famille ou les enseignants après constat des difficultés, les responsables légaux contactent la médecine scolaire pour la mise en place du PAP qui donne ou non son accord selon les besoins de l'enfant. Les enseignants avec les personnels médicaux et paramédicaux montent en partenariat avec la famille. Evaluation et adaptation tous les ans.

E Passage en 6^{ème} :

30 élèves iront en 6^{ème} à la rentrée prochaine. Une fiche interne a déjà été distribuée aux élèves de CM2 en janvier pour connaître leur choix par rapport au collège. Aucun élève ne voulait faire une classe de 6^{ème} aménagée (théâtre, musique, danse, ...). Un élève demande un collège privé.

Rappel : Dans le cas d'une demande en collège privé, ce sont aux parents de faire les démarches.

Pour les inscriptions au collège de secteur, les parents recevront des fiches à compléter en période 4 pour l'inscription. Les parents doivent être très vigilants à rendre les documents aux dates données, la première fiche est juste une fiche pour actualiser leur adresse, le mail et leur téléphone. La seconde fiche demande l'orientation décidée.

Attention les serveurs seront fermés après ces dates.

Fin juin, Mmes Martin/MOREL/Dujardin feront les passations aux professeurs du collège. A ce jour, nous ne savons pas si les visites de collège seront permises ainsi que les rencontres sportives puisque le protocole, à ce jour, ne permet pas les rencontres inter-établissements.

Pas de calendrier reçu à ce jour pour l'admission au collège.

F. Projets et dates à noter

1. La natation

Reprise pour TOUS les CP à partir du 2 mai.

GS/CP : Les élèves de cette classe iront donc à la piscine ; un maître nageur supplémentaire sera présent. Les parents ne seront pas sollicités pour accompagner les élèves de GS dans le bassin.

2. Photographie scolaire

Au regard du BO, le Conseil des maîtres du 11 mars 2022 devra valider la date de la photographie scolaire, le choix du photographe et du studio et des modalités des prises de vue.

La photographie scolaire aura donc lieu le **MARDI 15 mars par le studio Melo photos (photographe indépendante sur Montivilliers)**. **Nous avons décidé que nous allions faire, avec le protocole sanitaire, la photographie scolaire en extérieur pour que les enfants soient pris en photo sans masque devant la fresque. (décision prise avant le changement de protocole)**

En ce qui concerne le droit à l'image, vous devrez remplir une autorisation de prise de vue (mot donné à votre enfant dans le cahier de liaison) à rendre avant la prise de vue. En cas de réponse négative ou de non-réponse, votre enfant ne sera pas pris en photo. En cas de réponse positive, vous ne serez pas non plus dans l'obligation d'acheter la photo.

Le prix sera fixé à 10 euros pour la photographie.

Il n'y aura pas de photographie individuelle ou de photo de fratrie. (voir PV du conseil d'école 2 de mars 2021)

3. Projets pédagogiques

Les projets et les sorties ont été et sont encore compliqués à mener au vu du protocole sanitaire.

a. Projet pédagogique dans les classes pour le semestre 2

Projets pédagogiques en cours /effectués/sur l'année

Les PS/MS (classe 1 et 2)

C'est un projet musical financé par la Communauté Urbaine du Havre et qui commencera le 8 mars. L'intervenante en musique commence le travail le 9 mars ; les séances sont réparties de façon régulière jusqu'à la mi-juin. Elle prend en charge la moitié de la classe sur un créneau de 45 minutes et alterne les groupes des deux classes sur la matinée. Le projet est axé autour du thème de la joie en lien avec le projet arts visuels. Le projet allie les percussions, la voix et les percussions corporelles. Le but est de produire un petit "spectacle" pour les élèves de l'école et les parents (si possible).

Dans le cadre de ce projet, les classes 5 et 6 pourront également assister à un spectacle lors de la fête du cirque de St Romain (31 mai ou 2 juin), totalement financé par la CU (en effet, le spectacle était prévu pour les élèves de cycle 3 donc les classes PS/MS sont trop jeunes pour y assister et les CM1/CM2 seront en classe découverte la semaine).

Classe 3 (GS) (Mme Lefebvre)

PROJETS en cours : JLL en coopération avec les 2 enseignantes , Course d'orientation jusqu'en juin, les mardi matins = 32 GS(avec Lizète, Atsem) et Jeux de société avec les 4 classes de maternelle.

TOUS LES GS (32 GS) : L'Ecole du Goût (ateliers financés en partie par la mairie)

-la venue des animatrices pour un jeu

+ un atelier au jardin fin octobre, le spectacle (fin janvier : Le palais des 5 sens)

+ des ateliers tous les vendredis jusqu'aux vacances de printemps

+ un concours de cuisine

+ une sortie à la journée dans 2 lieux : les maraîchers de "La p'tite surface" à Harfleur où les élèves réaliseront une course d'orientation et un atelier avec la maraîchère le 13 mai. L'après-midi, aux jardins partagés d'Harfleur, ils bénéficieront de 3 ateliers : la reconnaissance des senteurs des plantes aromatiques, une visite des jardins avec un jardinier, une chasse aux outils du jardiniers. Tout cela est financé en partie par la municipalité de Fontenay et d'Harfleur et réalisé en collaboration entre la responsable du projet à la ville d'Harfleur et les enseignants de l'école.

Classe 9 (GS/CP) M.PIMONT

- GS : projets communs avec la classe de GS d'Armelle (école du goût, arts visuels "Y a d'la joie", chorale sortie de fin d'année, JLL)
- CP : projets communs avec les CP de Delphine : sortie cinéma début juin, recherche d'une sortie de fin d'année.

LES CLASSES MATERNELLES

Projet en construction pour les maternelles autour des émotions sur différents lieux de la commune.

TOUS LES CP

Sortie bibliothèque le 17/3 et cinéma le 9/6 (Minuscule 2).

Annulation de la sortie cinéma du 10/1 en raison du protocole sanitaire.

CE1/CE2 : classes 5 et 6

Les élèves iront au cinéma le 18 mars et le 17 juin. La sortie de janvier a été annulé pour cause de COVID.

Les enseignantes recherchent une sortie pour la fin de l'année.

CM1/CM2 (Mme MOREL/Mme Dujardin/Mme Martin) :

Classe découverte DU 30 MAI AU 3 JUIN 22 à LION SUR MER : Réunion le 1^{er} mars 22 avec les familles pour présenter le projet (déjà évoqué à la réunion de rentrée) et le montage financier. Un acompte de 5000 euros a déjà été fait au centre. Il s'agit d'un budget de plus de 18 000 euros pour deux classes. Différentes subventions ont été demandées. Il est difficile pour les associations de parents d'organiser des actions sur un laps de temps court. L'argent gelé des actions précédentes et subventions (6480 euros) est utilisé. Les enseignantes ont la volonté d'associer un volet scientifique, culturel et sportif. : la mer et ses activités, les traces laissées par l'histoire sur les plages du débarquement et visite de 2 cimetières et 2 séances de char à voile.

Mais les parents d'élèves des deux classes sont contents de la mise en œuvre de ce projet.

L'inspection a validé la présence de Mme Morel qui accompagnera cette classe de découverte par un échange de service avec Mme Lethuillier et Mme Dujardin. Mme Lethuillier sera en classe le vendredi 3 juin, Mme Morel et Mme Dujardin seront à la place en classe le 16 juin.

PROJET Chorale des CM1/CM2 « Y A DE LA JOIE » avec Armelle LEFEBVRE comme cheffe de chœur sur le Havre le 12 mai (transport à prévoir) en présence de plusieurs classes de cycle 3 (250 élèves).

Projet de circonscription : Handball avec le club D'Octeville (avec un prof de hand, financé par l'Inspection).

Projet de toutes les classes: Grande lessive sur le thème de la fête du printemps : décoration de l'école extérieure (laine et tissage du « mobilier urbain ») /photos mises en couleurs

MISE EN COULEURS des extérieurs de l'école avec de la laine et du tissage

Merci de relancer au niveau de la commune (associations et personnes âgées, ...) et des parents : exposition dans la cour de l'école (si c'est possible/protocole sanitaire) avec une **inauguration le vendredi 6 mai**. Nous voudrions que cela soit un projet intergénérationnel avec des Fontenaysiens et mutualisé entre toutes les classes.

Une voisine, Mme Moret a donné une très importante quantité de laine à l'école suite à un article dans la SOURCE. Nous la remercions.

L'école participera à l'exposition départementale à l'HVD du Havre par la réalisation d'une vidéo ou de photos projetées sur le thème de la joie. Il est rappelé que « du tricot » peut être fait mais également du tissage très simple sur la cour ou sur des objets détournés.

b. Coopérative scolaire : entrées et sorties en cours

Entrées : Au vu du contexte sanitaire, il y a eu peu d'actions mises en place. Les ventes du goûter du vendredi ne peuvent pas être organisées par exemple.

Lors de cette année scolaire, à ce jour, notre seule entrée a été le don à la coopérative des parents = 300 euros par classe, sachant qu'un car pour aller au Havre coûte environ 150 euros, nous sommes donc obligés de demander une participation financière aux familles ou nous ne pourrions pas sortir, mais c'est un frein aux sorties

Sorties de la coopérative : Achats effectués avec la coopérative scolaire pour l'école :

- Abonnement Hibouhèque (30 euros) qui donne la possibilité de numériser les livres, de les emprunter et faire de la recherche (par thème, titre, auteur).

- Abonnement aux classes numériques (Mme Tallegas).

- Participation à des achats pour la vie de la classe (matériels, cuisine, sciences, petits aménagements pour la classe...) pour toutes les classes.

- Achats de livres pour le Jury Jeunes Lecteurs. (JL)

- Participation financière des familles aux sorties

3. Préparation à la rentrée 2022

A. Prévision sur le nombre d'élèves à la rentrée 2022 et répartition par classe d'âge :

Les inscriptions ont débuté le 1^{er} février.

PS = 25 (cela reste une projection avec les naissances 2019, les fratries déjà présentes sur l'école et les 1^{ères} inscriptions). Inscription en mairie en cours. 14 inscriptions effectives ont été enregistrées à ce jour à la mairie).

MS = 16

GS = 40

CP = 31

CE1 = 38

CE2 = 25

CM1 = 31

CM2 = 23

229 élèves prévus.

POUR 9 Classes : Moyenne de 25,3 élèves

Il est possible qu'il y ait encore une GS/CP, cela dépendra des inscriptions PS à venir. Le choix des élèves dans cette classe sera proposé par le conseil des maîtres. Il n'y a pas de classes de niveaux, les classes seront de niveau hétérogène en GS et en CP.

Une classe d'élémentaire sera encore dans le préfabriqué.

B. Inscription des nouveaux élèves et accueil

L'inscription des nouveaux élèves a débuté en mairie le 1^{er} février. Une lettre à la mairie a été donnée par la directrice pour que les nouveaux parents finalisent leur inscription administrative. Pour les enfants nés en 2019, de nouveaux vaccins sont obligatoires, ils sont au nombre de 11 : Les inscriptions en mairie seront closes le 28 avril.

Dans un second temps, **il y a un accueil que nous espérons comme l'année dernière, c'est-à-dire présenter l'école à un parent et à son enfant avec les enseignantes de PS et les ATSEM sur deux soirs du mois de juin.** Mme Dujardin contactera les familles à partir du mois de mai pour les modalités possibles de rencontres avec les familles avec les enseignantes et elle-même selon le protocole sanitaire.

Pour rappel, il n'y a pas d'accueil de TPS à l'école pour deux raisons : nos classes ont des effectifs déjà chargés et l'accueil des TPS n'est pas anodin et demande un projet éducatif local, ce qui est fait en REP + par exemple.

C. Accueil des nouveaux élèves en 2021/2022 : les PS

La rentrée des classes aura lieu le jeudi 1er septembre.

Comme chaque année, les élèves de PS n'auront classe **que le matin le jeudi 1er/09/2022 pendant 1 heure, vendredi 2, lundi 5, mardi 6 (toute la matinée).** Il n'y aura pas de garderie l'AM pour eux, ni de restauration scolaire, ni de dortoir. Ils pourront commencer l'école en journée entière le jeudi 8 septembre ; une adaptation pour l'AM sera encore possible après accord de Monsieur l'Inspecteur.

4 Sécurité :

A. Document unique : Révision du Document Unique de l'école.

Un groupe de travail constitué des membres de la communauté éducative va élaborer un document qui aura pour but d'éviter un accident, de limiter les conséquences d'un accident et d'améliorer les situations existantes.

Une nouvelle date après les vacances d'avril sera fixée.

B. Bilan de l'exercice incendie du jeudi 24 février.

Mise en œuvre du scénario : Enseignants prévenus, élèves non prévenus. M. Jurado, adjoint à la sécurité était présent et a pris note de l'exercice et de son bon déroulement.

Les alarmes ont correctement fonctionné. Le préfabriqué a besoin d'être prévenu directement car il n'a pas le même accès que le bâtiment principal et donc n'est pas relié à l'alarme.

Les consignes d'évacuation ont été respectées. (1 minute 30 maximum) et les enseignants ont respecté le nouveau plan d'évacuation élaboré par la mairie.

Il a juste été noté la nécessité pour l'école d'une clé pour le grand portail pour l'école (côté pelouse), et l'attente de l'installation de deux nouveaux panneaux d'évacuation. Monsieur Jurado en a pris note. Cela a été fait le mercredi 2 mars.

C. PPMS = plan particulier de mise en sûreté

Le PPMS risques intrusion a eu lieu le 23 novembre 2021 en présence de Mme SIMEUR et de la gendarmerie. Il a été décidé qu'un groupe de communication simple serait créé entre les membres de l'équipe éducative pour que cela soit plus fluide et réactif. De plus, la direction doit déléguer aux autres enseignants des missions parallèles. Il est à noter que le signal est peu audible dans les classes (signal sous le préau et à l'extérieur).

Le PPMS-risques majeurs/pollution a eu lieu le 3 mars 22

1^{er} Bilan : le bilan est plutôt positif. La coupure générale d'électricité coupe l'alarme également, d'où la nécessité d'avoir un groupe de communication supplémentaire.

4. Communauté éducative : Partenariat avec la municipalité et avec les parents d'élèves:

A. Budget municipal pour le matériel et les fournitures scolaires 2022

BUDGET : 45 euros par élève pour 250 élèves (papiers et consommables photocopieur à part), comme l'année précédente en attente du vote du budget par le conseil municipal.

B. Investissements demandés (en attente)

Pour l'année 2021, La Plan numérique a été validé fin juin par l'EDUCATION NATIONALE: Pour rappel, c'est une dotation pour l'achat de matériels informatiques pour plus de 17000 euros (à partir de devis), financés à 70 % par l'Etat, plan monté en partenariat avec la mairie (Mme Simeur) et l'Ecole (Mme DUJARDIN) : 11 ordinateurs (dont un pour la garderie), dotation des vidéoprojecteurs pour les classes non pourvues, stylets en attente, 3 caméras de projection (visualiseurs), 12 tablettes (pour faire 2 ateliers de 6) et 3 ENI (écran interactif, pochettes des tablettes en attente, à placer dans des endroits collectifs pour travailler facilement en ateliers avec les élèves) et un ordinateur de direction (en attente de l'informaticien). Borne WIFI en attente d'installation, pour amplifier le signal (car il n'y a pas d'internet dans les classes élémentaires). Mise en place d'applications numériques en présence de Louisa notre emploi civique.

L'équipe éducative remercie la commune pour ce bel investissement.

Travaux et demandes d'investissements : avec un mois de janvier très compliqué au niveau sanitaire, nous n'avons pas pu faire la réunion habituelle pour les demandes d'investissements. Nous ferons ce point à CE de fin d'année

C. Remerciements

Remerciements à la mairie

- Pour les livres offerts à NOEL à chaque enfant. Pour l'investissement informatique, pour la réactivité et les bonnes relations établies avec l'équipe enseignante.
- Pour les ateliers Ecole du goût dont les GS bénéficient.
- Pour l'avance financière sur le plan numérique et l'investissement de 30%

Nous tenions à remercier le personnel municipal lors de cette période 3 très compliquée relayant nos informations au niveau de la garderie et s'adaptant aux fermetures de classe ou de non accueil à la restauration scolaire. La mairie souligne également ce point et transmettra le message à son personnel.

Remerciements aux parents d'élèves élus : les parents d'élèves ont relayé les informations sur leur site sur le nouveau protocole et sur les suspensions d'école.

D. Questions concernant la mairie (périscolaire, cantine)

Une dizaine de questions de parents ont été posées.

Les parents ne peuvent pas venir chercher la box avant 14h 30 s'ils travaillent. Le règlement est signé par les parents qui acceptent donc ses conditions.

Le contrat pour la cantine est renouvelé chaque année. Au prochain conseil d'école il sera annoncé ce qui est décidé sur ce contrat. La gestion de la cantine a été difficile chaque jour en raison du COVID (annulation de dernière minute...). Les responsables de la commune propose de travailler avec les parents élus sur le règlement de la cantine.

La facture adressée aux familles ne fait pas état de la différence cantine/garderie. Les délais d'envoi des factures dépendent de la trésorerie. La mairie n'est pas responsable de ces délais tardifs. Les parents qui ont des soucis peuvent se rapprocher de la mairie. Les parents réitèrent leur soutien à toute l'équipe éducative sur cette gestion compliquée lors de la période 3. L'équipe les remercie pour leur soutien.

Les services de la garderie et de la cantine sont remerciés pour leurs capacités d'adaptation lors de cette période si difficile.

Fin de séance du conseil d'école : 19h